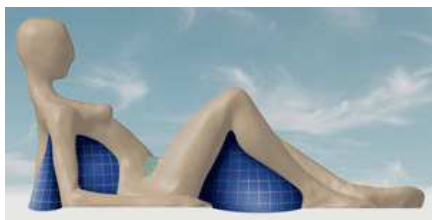


Plan Local d'Urbanisme de Tours (Indre-et-Loire) : le commissaire enquêteur émet des réserves sur le projet de la Femme Loire

 Imprimez l'article



Dans son rapport sur le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Tours rendu le mois dernier, le **commissaire-enquêteur Richard Ratinaud a émis des réserves sur le projet très controversé de la Femme Loire**, une statue monumentale de 40 mètres de long et 17 mètres de haut représentant une femme nue et alanguie que l'artiste Michel Audiard projetait d'édifier sur les bords de Loire sur un site surplombant l'Abbaye historique de Marmoutier. Sous la pression d'un collectif de citoyens et de nombreux opposants, l'emplacement initialement prévu a été abandonné. L'œuvre devrait être érigée sur un terrain privé à Rougemont, non visible depuis l'abbaye.

"Si j'habitais Tours, a précisé le commissaire enquêteur, je ne souhaiterais pas que l'on identifie ma ville avec elle." Comparant la posture de la statue à une "pose gynécologique", il estime que l'œuvre "donne une image peu flatteuse de la Tourangelle." **Il suggère de suspendre son implantation et de demander son avis à l'Unesco qui a classé le Val de Loire au patrimoine mondial de l'humanité.**

### Télécharger :

- [le rapport d'enquête publique du PLU de Tours](#)
- [les conclusions du commissaire-enquêteur](#)

### Pour en savoir plus :

- ▶ le blog du collectif de citoyens opposés au projet : [www.femmeloire-marmoutier.com](http://www.femmeloire-marmoutier.com)
- ▶ le projet présenté par son créateur : [www.femmeloire.com](http://www.femmeloire.com)
- ▶ le dossier de la Nouvelle République : [www.lanouvellerepublique.fr](http://www.lanouvellerepublique.fr)

Photo © Site de Michel Audiard